

Bulletin n° 183

Juin 2026

Prix : 1 Euro

www.campgurs.com

Édito



1939

1944

Gurs, souvenez-vous



Devoir de mémoire, exigence de vigilance

Le 19 juillet prochain, partout en France, se dérouleront des cérémonies commémoratives à l'occasion de la « Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France ».

Cette journée rappelle un épisode tragique de notre histoire : il y a 84 ans, les 16 et 17 juillet 1942, le gouvernement collaborationniste de Pétain et Laval, répondant aux exigences de l'occupant nazi, organisait la rafle de plus de 13 000 Juifs étrangers, dont 4 115 enfants. Cet événement, entré dans l'histoire sous le nom de « rafle du Vél d'Hiv », conduisit à leur déportation puis, pour la quasi-totalité d'entre eux, à leur extermination dans les camps de la mort.



Plaque apposée à l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'Hiver

Entre 1942 et 2026, trois générations se sont succédé. Pour beaucoup de nos contemporains, notamment les plus jeunes, ces événements semblent lointains. Certains pourraient s'interroger sur la place à accorder aujourd'hui à la mémoire

.../...



édito (suite)

de ces quelques milliers de victimes, face aux drames humains qui continuent de se dérouler dans le monde, au Proche-Orient, en Iran, au Congo ou ailleurs.

Pourtant, si ces victimes ne représentent qu'une infime part des six millions de Juifs assassinés par les nazis, la rafle du Vél d'Hiv demeure une tache indélébile dans l'histoire de notre pays. Le président Jacques Chirac eut le courage de le reconnaître dans son discours historique du 16 juillet 1995 : « *Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français.* »

Après la guerre, l'ampleur du séisme moral provoqué par la Shoah avait conduit les tenants de l'antisémitisme à se faire plus discrets. Mais ce recul n'a pas duré. Au gré des tensions internationales et de la recherche récurrente de boucs émissaires, les vieux ressorts de la haine antijuive ressurgissent, parfois sous des formes renouvelées, mais toujours avec la même violence.

Notre pays n'échappe malheureusement pas à cette résurgence. Dans le débat public, à des fins électoralistes, certains politiques pratiquent des amalgames dangereux conduisant à désigner les Français juifs comme responsables ou complices de choix politiques menés à l'étranger, alimentant ainsi un climat propice aux insultes, aux intimidations et parfois aux violences physiques. Une telle confusion entre appartenance religieuse ou culturelle et responsabilité politique est inacceptable.

Nul n'aurait l'idée de rendre les musulmans français comptables de la répression exercée par le régime iranien contre sa population, ni de tenir les Français d'origine africaine pour responsables des massacres commis en République démocratique du Congo. Pourquoi, dès lors, certains s'autorisent-ils à désigner les Juifs comme des coupables collectifs ?

Face à ces dérives, l'éducation demeure essentielle. Depuis 2003, l'Éducation nationale a intégré dès le CM2 l'étude de la Shoah dans les programmes d'histoire, afin de sensibiliser les élèves aux conséquences extrêmes de l'antisémitisme et, plus largement, de toutes les formes de haine : racisme, xénophobie, homophobie ou rejet de l'autre.

Cette transmission ne saurait cependant reposer uniquement sur l'école. Le rôle des associations mémorielles, comme la nôtre, est également déterminant. À travers notamment les visites du camp de Gurs, nous accompagnons les adolescents dans une réflexion sur l'intolérance, sur les mécanismes qui ont conduit à l'internement de populations diverses entre 1939 et 1945, mais aussi sur les actes de courage et de solidarité incarnés par les « Justes parmi les nations », qui refusèrent l'indifférence et choisirent de sauver des vies.

Rappeler chaque année, au cours d'une cérémonie solennelle, combien l'antisémitisme constitue une perversion profonde de la pensée humaine est plus qu'un devoir de mémoire : c'est une nécessité civique. Honorer celles et ceux qui ont eu le courage de s'opposer à la collaboration et de protéger des innocents persécutés constitue un hommage indispensable, mais aussi un avertissement toujours actuel.

La mémoire n'efface pas le passé. Elle éclaire notre vigilance pour l'avenir.

André Laufer

Édité par l'Amicale du Camp
de Gurs

Directeur de la publication :
André Laufer

Comité de rédaction :
Antoine Gil, Claude Laharie,
André Laufer

Maquette, Infographie,
Photogravure, Impression :
IPADOUR, Pau

Commission paritaire :
0131 A 07572

N° Siret : 448 775 213

ISSN : 0249 9266

Dépôt légal : à parution